Image not found or type unknown

Personne reconnu handicape en italy voulant venir en france

Par **Babswazig**, le **24/04/2014** à **19:03**

Bonjour j,aimerais vous faire part d'une situation pour avoir des informations,je suis titulaire d'une carte de sejour italienne a duree indeterminee en plus de cela j,ai un handicap de 46% reconnu je travaille actuellement mais dans des conditions difficiles a savoir que je travaille 9h30a10heures par jour en plus il y a le phenomene du racisme que nous vivons,je voudrais savoir si j,ai la possibilite de vivre et travailler en france avec ma carte de sejour et si mon handicap sera reconnu et eventuellement les papiers a fournir.merci de votre comprehension.

Par **Delit33**, le **25/04/2014** à **01:28**

Bonjour,

voici un lien intéressant: http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2739.xhtml

En ce qui concerne votre reconnaissance de travailleur handicapée, il faut faire un dossier auprès de la Maison Départementales des Handicapés du département de votre lieu de travail.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés